



Brèves Informations Municipales n°294 du 15 septembre 2019

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h
et de 13h à 17h

Vendredi : de 8h à 12h

SOMMAIRE

- * Le Mot du Maire (p.1)
- * Aspect financier (p.2 et p.3)
- * Travaux à venir dans notre commune (p.4 et p.5)
- * Cité de l'Enfant (p.6)
- * Nouveaux points de la collecte de déchets (p.7)
- * Arrêté préfectoral : pêche à la carpe (p.8 et p.9)
- * Ouverture de l'association l'étang de Cordon (p.10)
- * Déclaration de ruches (p.11 et p.12)
- * Brèves infos (p.13)
- * Programme BSA (p.14 à p.15)
- * Amicale cycliste des 3D (p.16)
- * Animations à venir dans la commune (p.17 à p.20)

LE MOT DU MAIRE

Chères Brégnolanes, chers Brégnolans,

Les vacances d'été se terminent et nos petits ont déjà repris le chemin des écoles. Les plus jeunes ont fait leur rentrée pour la première fois alors que les " grands " sont entrés en primaire. L'accueil s'est fait autour d'un petit pot (jus d'orange, café, croissant), offert par la municipalité afin de créer un moment de convivialité apprécié de tous.

Les ados, quant à eux, ont intégré le collège ou le lycée...

À tous nous leur souhaitons une excellente rentrée 2019 !

Cet été, n'a pas été de tout repos pour notre municipalité. En effet, comme je vous l'avais annoncé nous avons finalisé les actions pour le redressement du budget communal (détaillé ci-après). Le conseil municipal du 13 septembre a permis d'affecter les résultats 2018, les projets engagés seront donc finalisés.

Certains ont profité des vacances pour venir s'installer à Brégnier-Cordon. Je leur souhaite une cordiale bienvenue. Je suis sûr qu'ils ne seront pas déçus de leur choix et que toutes les activités et animations organisées dans la commune leur permettront de s'intégrer très facilement.

Belle rentrée à tous,

Ugo TAMBELLINI
Maire de BRÉGNIER-CORDON

Tel : 04.79.87.21.15

mairie@bregnier-cordon.fr

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

POINT SUR LES FINANCES

Le Préfet de l'Ain a saisi cette année la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes suite à l'adoption du budget primitif 2019 et le vote du compte administratif 2018 par délibération en date du 18 avril 2019.

En effet, le compte de gestion n'ayant pas pu être finalisé par le Trésor public en raison de l'absence d'écritures comptables due à divers désordres comptables et administratifs dans la gestion de la Commune depuis deux ans, les résultats de l'exercice 2018 étaient susceptibles de ne pas être concordants avec ceux enregistrés par le Comptable public, ce qui a soulevé la question de la sincérité budgétaire.

La procédure de saisie de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes est achevée à présent :

Rappel des différentes étapes :

- Saisie par le Préfet de l'Ain le 28 mai 2019 de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes sur le budget primitif 2019 du budget principal et des budgets annexes.
- Avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes sur la sincérité et l'équilibre budgétaire par arrêt rendu le 2 juillet 2019 réceptionné en Mairie le 12 juillet 2019. L'intégralité du document a été affiché en Mairie et transmis au Conseil municipal par courriel et joint à la convocation de la séance du Conseil municipal du 2 août 2019.
- Approbation par le Conseil municipal par délibération en date du 2 août 2019 des prescriptions budgétaires émises par la Chambre Régionale des Comptes modifiant le budget primitif 2019 du budget principal et des budgets annexes.
- Deuxième avis n°2019-0210 rendu le 6 août 2019 par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes qui d'une part, prend acte des mesures de rétablissement budgétaire de la Commune de Brégnier-Cordon prises par délibération du Conseil municipal en date du 2 août 2019, et d'autre part que la procédure est close.
- Acceptation par le Conseil municipal en date du 13 septembre 2019 de l'avis clôturant la procédure de saisie.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le bilan comptable 2018 du budget principal et des budgets annexes est le suivant :

Budget principal de la Commune :

- En section de fonctionnement, excédent de 248 060.81 € (résultat antérieur reporté d'un montant de 312 004.74 € auquel se soustrait le résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 63 943.93 €) ;
- En section d'investissement, excédent de 94 893.46 € (résultat excédentaire antérieur reporté d'un montant de 70 908.63 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 23 984.83 €).

Budget annexe de la Cité de l'Enfant :

- En section de fonctionnement, déficit de 309 810.20 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 40 855.48 € auquel se soustrait le résultat déficitaire reporté d'un montant de 350 665.68 €) ;

- En section d'investissement, déficit de 59 191.24 € (résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 30 379.82 € auquel s'ajoute le résultat déficitaire antérieur reporté d'un montant de 28 811.42 €).

Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement :

- En section de fonctionnement, excédent de 68 614.97 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 60 217.78 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire reporté d'un montant de 8 397.19 €) ;

- En section d'investissement, excédent de 159 954.75 € (résultat déficitaire de l'exercice 2018 pour un montant de 58 238.60 € auquel s'ajoute le résultat excédentaire antérieur reporté d'un montant de 218 913.35 €).

Budget annexe du lotissement « La Lince » :

- En section de fonctionnement, excédent de 66 507.38 € (résultat excédentaire de l'exercice 2018 pour un montant de 194 479.31 € auquel se soustrait le résultat déficitaire reporté d'un montant de 127 971.93 €) ;

- En section d'investissement, déficit de 84 587.42 € (résultat de l'exercice 2018 à 0 € auquel se soustrait le résultat déficitaire antérieur reporté d'un montant de 84 587.42 €).

La Chambre Régionale des Comptes ayant terminé son intervention, la Commune est en mesure d'ajuster ses prévisions budgétaires en fonction du bilan comptable 2018.

Présentation des décisions modificatives budgétaires 2019

Ainsi, au vu des résultats de l'exercice 2018, la Commune a affecté des crédits sur le budget principal, en investissement sur les opérations de réfection des cours de tennis (66 000 €) et d'aménagement de sécurité de la traversée de Cordon (100 000 € supplémentaires).

Sur le budget annexe de la Cité de l'Enfant, il s'agit de combler le déficit de la section de fonctionnement par le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal (248 060.81 €).

Les nouvelles dispositions financières pour l'inscription à l'école et au Centre de loisirs des enfants provenant de communes extérieures doivent générer de nouvelles recettes.

Les frais de fonctionnement des équipements de la Cité de l'enfant étant supportés intégralement par la Commune, le Conseil municipal a accepté le 13 septembre 2019 de conclure avec les communes de domiciliation des familles deux types de convention :

une convention de participation financière pour la prise en charge des frais de scolarité dont la signature sera obligatoire avant l'acceptation de toute nouvelle dérogation scolaire ;

une convention de participation financière en cas d'inscription des familles au Centre de loisirs le mercredi et les vacances scolaires. En cas de refus des communes de domiciliation, une tarification spécifique (basée sur le coût réel du fonctionnement du service) sera appliquée aux familles.

Pour chacune des conventions, un coût de fonctionnement par an et par enfant calculé sur la base des dépenses de fonctionnement de l'année n—1 sera facturé à la collectivité extérieure.

Concernant les résultats de l'exercice 2018 du service de l'eau et de l'assainissement, ceux-ci ont été en totalité injectés dans le budget.

Sur le lotissement de la Lince, une partie du résultat de l'exercice 2018 en section de fonctionnement (17 880.42 €) a été affectée à la section d'investissement pour maintenir l'équilibre budgétaire.

TRAVAUX ENGAGES PAR LA COMMUNE

Le redressement budgétaire ayant été finalisé, la Commune peut désormais poursuivre les projets engagés.

TRANSFORMATION DES COURTS DE TENNIS DE BREGNIER CORDON

En 1988, la commune entreprend la construction de deux terrains en béton poreux et d'un mur d'entraînement.

En 2001, les courts sont rénovés dans le but de les rendre plus attrayants et de favoriser la pratique du tennis en toute sécurité. (6 315,00 € financé à 50 % par la commune).

A ce jour, le TCBC recense plus de 80 licenciés dont près de 40 jeunes ce qui dépasse largement la jauge d'un club moyen pour une commune d'environ 900 habitants.

Le TCBC organise également un tournoi interne qui anime le village avec 2 à 4 matchs tous les soirs et un tournoi homologué FFT, organisé fin août début septembre qui rassemble plus de 80 joueurs classés sur 3 semaines.

Les cours souffrent désormais de l'usure du temps. Ils tendent à compromettre la pérennité de la pratique du tennis non seulement pour la qualité de jeu, mais aussi et surtout pour la sécurité des pratiquants.

Une étude a permis de définir les conditions économiques du projet de rénovation des courts.

L'estimation révèle un coût global de 66 000,00 € TTC répartie entre le club et la commune dont 19 250,00 € HT de subventions sont déjà actés du Conseil Départemental et de la Région.



AMENAGEMENTS DE SECURITE SUR LA RD 992 DANS LA TRAVERSEE DE CORDON

Les riverains du hameau de Cordon attendent depuis plusieurs années des aménagements sécuritaires de la RD 992, route de Belley en traversée de l'agglomération.

En effet, le hameau ne comporte pas ou peu sur la RD de cheminements piétons sécurisés (Trottoirs, passages piétons...) La vitesse des véhicules empruntant cet axe est relativement élevée ce qui révèle une insécurité constante et le revêtement bitumineux est dégradé.

Le Conseil Départemental a d'ores et déjà prévu cette réfection mais attend que la commune ait réalisé les travaux d'aménagement sécuritaires. (Compétence de la commune en agglomération).

Une étude d'aménagement d'une longueur d'environ 250 m entre la rue du Mollard et la rue du Vieux Port a été réalisée par un Bureau d'étude voirie.

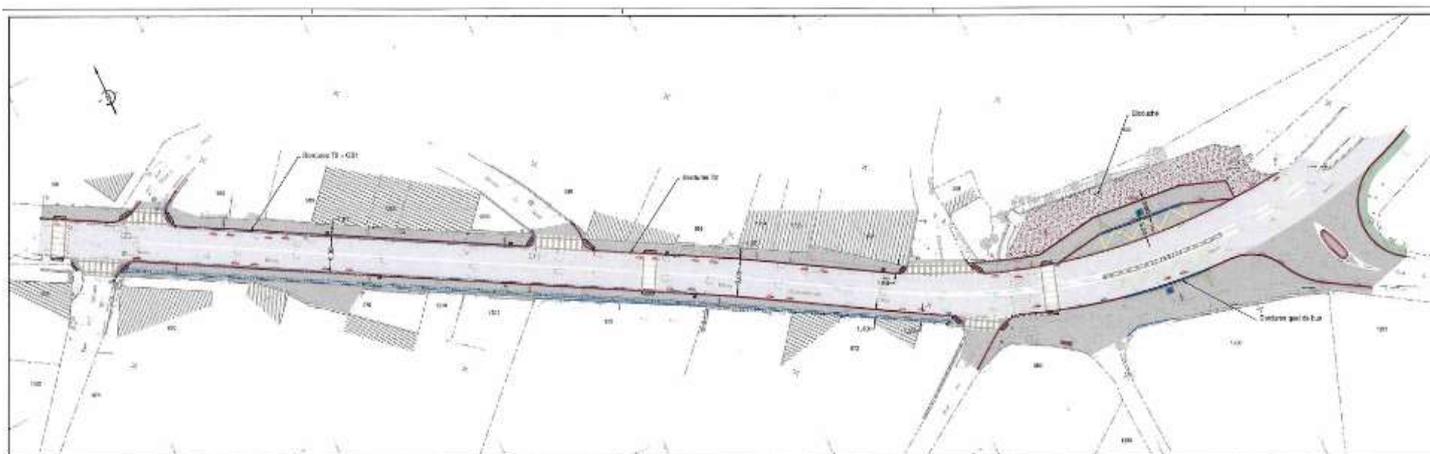
Elle consiste en la création de trottoirs d'une largeur minimum de 140 cm (réglementation Personne à Mobilité Réduite) de part et d'autre de la chaussée, de la pose de bordures T2 et caniveaux CS1 pour la récupération des eaux pluviales. De passages piétons et de quai bus en accessibilité PMR au niveau de la rue du Vieux Port.

Les délaissés de chaussée seront transformés en parkings.

Enfin la largeur de la chaussée sera ramenée à environ 6 m ce qui fera réduire considérablement la vitesse des véhicules.

Le coût estimatif des travaux est de 172 800 € TTC.

Une subvention de 19 500,00 € a déjà été accordée par Monsieur le Préfet de l'Ain au titre de la réserve parlementaire dont prorogation de validité est accordée jusqu'au 1er février 2020.



CITE DE L'ENFANT

Depuis la nouvelle mandature en date de décembre 2018, adjoints et conseillers ont établi un état des lieux de l'existant, du fonctionnement de la cité de l'enfant et de son budget, ainsi que de ses missions et du personnel.

De nombreux enfants des communes voisines utilisent cette structure dont le coût incombe aux contribuables de Brégnier-Cordon (en dehors du multi-accueil qui a sa propre convention).

Après déduction des règlements des parents (par coefficient, entre 1€ et 2 €/heure), la participation de la CAF (0,54 cts par enfant et par heure), la commune a un reste à charge d'environ 2,50 € par heure.

Concrètement, la charge des dépenses pour les mercredis et vacances scolaires (englobant 10 à 12 communes), était supportée intégralement par la commune de Brégnier-Cordon.

Ce qui représente pour l'année 2016 un coût de 14 849,87€, pour l'année 2017 un coût de 15 624,35€ et pour l'année 2018 13 025,59€. Soit un montant total de 43 499,81 € sur ces trois dernières années.

Aussi, la commune de Brégnier-Cordon ne veut plus supporter seule ces dépenses.

Afin de pérenniser ce service public, le Conseil Municipal a établi un partenariat avec les communes souhaitant continuer à bénéficier de ce service. Pour celles ne voulant pas s'impliquer, les parents devront supporter une augmentation conséquente correspondant au coût réel de fonctionnement.

La Cité de l'Enfant est très appréciée des parents et répond à une demande croissante, elle permet également d'accueillir de nouvelles familles dans notre beau village.

La Cité de l'Enfant a accueilli à la rentrée 2019 deux nouvelles directrices :

- Madame LEGOUX Marine, infirmière puéricultrice directrice du multi-accueils. Qualification, imposée par la CAF, ce qui permet également d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 20%.



- Madame DELAHAYE Sandrine, directrice animatrice chargée de la direction du centre de loisirs et aura pour mission de redynamiser celui-ci en trouvant de nouvelles subventions.



Tel : 04.79.87.21.15

mairie@bregnier-cordon.fr

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

CONTENEURS

Comme annoncé lors du précédent bulletin municipal, deux conteneurs ont été installés rue du Vieux Port à Cordon devant le filtre à roseaux.

Il s'agit d'un conteneur à ordures ménagères et d'un conteneur à emballages.

Cette installation devrait éviter le débordement du point de collecte du Sablon.

Sur Glandieu Saint-Benoit quatre conteneurs semi-enterrés ont également été mis en place ce qui devrait limiter le débordement du point de collecte situé proche du plan d'eau.

Nous en profitons pour vous rappeler de ne rien déposer aux abords des points de collecte (chaises, vélos, etc..). Objets que vous pouvez emmener à la déchetterie des Avenières.

De même, les cartons peuvent être découpés pour une insertion plus aisée dans le conteneur à emballage. Ce n'est pas le rôle des employés de la commune de récupérer les déchets.





PRÉFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires

Service Protection et Gestion de l'Environnement

Unité Faune Sauvage, Pêche et Chasse

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain du 29 juillet 2019

Le préfet de l'Ain

Vu la loi constitutionnelle n° 2005-205 du 1^{er} mars 2005 relative à la charte de l'environnement ;

Vu le code de l'environnement, et notamment son article R.436-8 ;

Vu l'arrêté préfectoral réglementant l'exercice de la pêche en eau douce dans le département de l'Ain pour l'année 2019 en date du 17 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain en date du 29 juillet 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 juin 2019 portant délégation de signature à M. le directeur départemental des territoires de l'Ain ;

Vu l'arrêté du 3 juillet 2019 de M. le directeur départemental des territoires portant subdélégation de signature en matière de compétences générales ;

Vu la demande complémentaire de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ain par courriel en date du 21 août 2019 ;

Considérant qu'il convient de prendre en compte cette demande ;

Sur proposition de M. le directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1

L'article 2 de l'arrêté préfectoral interdisant temporairement la pêche dans certains tronçons de cours d'eau du département de l'Ain en date du 29 juillet 2019 est modifié comme suit :

En deuxième catégorie :

La pêche des carassiers et des salmonidés est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit / Limites	Communes
Plan d'eau de PRIAY – lieu dit « les Brotteaux »	AAPPMA APABR	Lieu-dit « les Brotteaux »	Priay
La Reyssouze	AAPPMA APABR	De 120 m à l'aval du pont de Montagnat à la confluence avec la Vallière	Montagnat
Le Suran	AAPPMA APABR	Du pont de Chavussiat le Petit au pont de Chavussiat le Grand	Chavannes-sur-Suran
Contre canal de Serrières de Briord	Fédération de Pêche de l'Ain	Du pont de Briord à la station de relevage	Briord - Serrières-de-Briord - Montagnieu

La pêche de l'espèce Black-bass est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit	Communes
Plan d'eau de Longeville (Chenavieux)	AAPPMA PLA	Intégralité du plan d'eau	Ambronay et Pont-d'Ain
Plan d'eau du Chatelet	AAPPMA Saint-Étienne-du-Bois	Intégralité du plan d'eau	Saint-Étienne-du-Bois
La Veyle	AAPPMA Saint-Jean-sur-Veyle	Limite amont : déversoir du Moulin Grand au lieu-dit « les Rippes » Limite aval : déversoir marron au lieu-dit : « impasse du Moulin Gaillard »	Saint-Jean-sur-Veyle
Plan d'eau de Samognat (retenue de Moux sur l'Oignin)	AAPPMA RLHB	Intégralité de la retenue de 60 ha (de l'extrémité amont sur l'Oignin et l'Anconnans au barrage de Moux)	Matafelon-Granges, Samognat et Izernore

La pêche de l'espèce Carpe est interdite dans les tronçons de cours d'eau suivants :

Plan d'eau ou rivière	Gestionnaire	Lieu-dit	Communes
Lac de Barterand	AAPPMA Bas Bugéy	Intégralité du plan d'eau	Polliou
Plans d'eau de la Rica et du Comté	AAPPMA Bas Bugéy	Intégralité du plan d'eau	Culoz
Plan d'eau de Glandieu	AAPPMA Bas Bugéy	Intégralité du plan d'eau	Bregnier-Cordon

Article 2 – Recours

Cet arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, y compris par voie électronique via le site www.telerecours.fr.

Article 3 – Exécution

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

OUVERTURE DE L'ASSOCIATION L'ÉTANG DE CORDON

Nouvellement rénové l'Étang de Cordon a ouvert ses portes cet été. L'étang a été repris par deux jeunes de Cordon.

Les propriétaires et l'Association de l'Étang de Cordon vous invitent à les rejoindre dans un cadre calme et champêtre. Différentes formules vous sont offertes selon l'envie et le niveau du pêcheur.



Ouvert tous les jours

Pêche à la journée :

Adultes : 10€

Enfant -12ans : 5€

Pêche de nuit avec chalet à votre disposition :

24 heures : 25 €

48 heures : 50 €

72 heures : 75 €

24 heures supplémentaires : 20 €

Safari truites du 1^{er} Mars au 31 Octobre suivant date des safaris truites :

Adulte : 15€

Enfant : 10€

École de pêche à la journée pendant les vacances scolaires (JUILLET AOÛT).

30€ par enfant (de 7 à 12 ans) – ceci comprend canne offerte, repas de midi fourni et un diplôme de pêche remis en fin de journée.

ÉCOLE DE PÊCHE AUSSI POUR LES ADULTES !!!

Possibilité de location de l'Étang pour divers événements privés. Pour plus d'information et réservation, contacter Yoann : 07.68.68.61.15

associationetangdecordon@gmail.com

Les cartes de pêche sont disponibles à l'achat en ligne sur notre site web

<https://www.letangdecordon.com>

NOUVEAU : à l'étang à partir du mois D'AVRIL 2020 un snack bar glacier glaces italiennes sera ouvert sur place (vente aussi de cartes de pêche à la journée sur place).

Tel : 04.79.87.21.15

mairie@bregnier-cordon.fr

Site : <https://www.bregnier-cordon.fr>

DECLARATION ANNUELLE DE RUCHES : DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DECEMBRE

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



BREVES INFOS

RELEVÉ DES COMPTEURS : à partir du 23 septembre 2019

RECENSEMENT 2020

Une personne désignée par la mairie procèdera au recensement de la commune
dès le mois **de janvier 2020 jusqu'à fin février 2020**.
Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

AFFOUAGE

S'inscrire en mairie avant le 30 novembre 2019 pour réserver vos coupes de bois.

FLEURISSEMENT

Le Conseil Municipal a tenu au fleurissement de la commune
qui contribue à la mise en valeur de notre village.
La part budgétaire affectée n'a pas été augmentée. Un grand merci aux employés
communaux qui s'investissent pour le bon vivre des citoyens.

PLAN D'EAU DE GLANDIEU

Depuis le début d'année la Mairie a lancé plusieurs recherches pour recruter un
maitre-nageur sauveteur afin d'assurer la surveillance de la baignade du plan d'eau
pendant la période estivale. Deux personnes qui étaient intéressées se sont désistées
successivement la veille de leur prise de fonction.

Au cours de la saison la Commune n'a plus reçu de candidature pour le poste de
surveillant de baignade.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de BSA aura lieu le samedi 30 novembre à 16h à l'espace associatif de Bregnier-Cordon.

Venez participer à ce moment important de la vie associative.

Renseignements : Yves Pétromet 06 65 58 41 48

Président

NOUVELLES ACTIVITÉS

DANSE ORIENTALE

La Danse Orientale est considérée comme l'une des danses les plus anciennes du monde. Elle est née au Moyen orient, apparentée aux mouvements rituels des prêtresses du temple d'Ishtar.

Bénéfices du cours :

Reconnaissance avec son corps et prise de conscience de ses possibilités, augmenter la confiance et l'estime de soi, travail de la respiration, des muscles et de la cardio.

Culture musicale : connaître l'histoire de la danse orientale et sa symbolique à travers les âges, reconnaître les différents styles.

Objectifs :

Travailler la posture, apprendre les premiers pas de danse, apprendre une chorégraphie par trimestre.

DANSE CONTEMPORAINE

Découverte, travail et échanges autour des techniques de danse contemporaine notamment Graham et Limon. Ouvert aux adultes motivés par le travail musculaire, la recherche du mouvement et surtout le plaisir de danser.

GRATUIT

PERMANENCES

Depuis 35 ans, Bugey Sud Actif participe à l'animation du territoire, avec le souci de favoriser le lien social. Les activités régulières et ponctuelles sont proposées par des bénévoles réunis en trois commissions : nature, culture et enfance. Actuellement de moins en moins nombreux, nous recherchons des personnes qui souhaiteraient nous rejoindre, de la manière dont ils le souhaitent.

Tous les premiers samedis du mois, de 10h à midi, nous serons présents au local de l'association (2e étage de la mairie de St-Benoît), n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Prochaine permanence le 7 septembre.

Biens : Mathilde Gras 06 30 04 94 51 - clement.robida@gmail.com

Caroline BOUTIER
06 30 04 94 51
www.bugysudactif.fr

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES 2019 / 2020

GYM TONIQUE

Muriel-Pierre Gode

SAINT-BENOÎT Salle des fêtes

Lundi 19h - 20h15

53 €/trimestre

contact : Pascaline Nallet

04 74 39 75 53 - pascalnallet@wanadoo.fr

GYM DOUCE

Sylvie Servonnat

LHUIS Salle des fêtes

Lundi 8h30 - 9h30 / Mercredi robot - t'ai chi

50 €/trimestre

contact : Evelyne Cabassu

04 74 39 86 11 - michel.vet.zabassu@orange.fr

YOGA

Odile Duvernoy

CROSÉE Salle des fêtes

Jeudi 19h45 - 21h15

53 €/trimestre

contact : Bernard Vivier

vivierbernard@laposte.net

06 69 06 65 68

YOGA ENFANTS - ADOS

Johanna Moulgou

SAINT-BENOÎT Salle des fêtes

Mardi 16h - 19h - 12 séances sur l'année (première séance le 10/09)

100 € / an

contact : Anne-Caroline Joussein

06 38 91 63 81 - ac.joussein@orange.fr

CHANT DES BALKANS

Veronique Wankert

IZIEU Salle des fêtes

Un dimanche par mois de 10h à 14h

80 € / semestre ou 90 € / semestre avec atelier percussions

contact : Christine Tisevenet

04 79 42 10 31 - lerob@free.fr

COUTURE

Odile Chamoiné

BREGNIER-CORDON Espace associatif

Un samedi par mois 9h - 13h

20 € / séance

contact : Mathilde Gras

06 30 04 94 51 - couturebsa@gmail.com

DANSE CONTEMPORAINE

Camille Samoyeau

CROSÉE Salle des fêtes

Mercredi 18h30 - 20h

Gratuit

contact : Annie Serfaty 06 10 71 72 60

valentiniez@hotmail.fr

DANSE ORIENTALE

Aziz-Elfil

LHUIS Salle des fêtes

Jeudi 19h - 20h30

40 €/trimestre

contact : Nicole Delso

06 89 32 14 99 - nini.delso@gmail.com

ANGLAIS

Mégane Chryzet

Niveaux débutant / intermédiaire/conversation

BREGNIER-CORDON lieu à voir

Mercredi 20h - 21h

LHUIS Ancienne école

Jeudi 18h - 19h / 19h - 20h / 20h - 21h

50 €/trimestre

contact : Emmanuelle Piercollins

04 74 39 81 71 - potenedeluis@gmail.com

QI QONG

Alexis Divet

CROSÉE Salle des fêtes

Mercredi 9h - 10h30

53 €/trimestre

contact : Daniel Marchetti

04 79 42 21 18 - daniel.marchetti@orange.fr

L'inscription est à l'année.

Pour toutes ces activités, l'adhésion à l'association est obligatoire (individuelle 14€ / famille 23€)

2 premières séances d'essai gratuites avant inscription à l'année.

BSA Mairie de Saint-Benoît, 07000 Cordole + Saint-Benoît, 07 68 79 18 18 - bsa-association.fr

Bugey
SUD
ACTIF



PROGRAMME

SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE

www.bsacassociation.fr bugysudactif

ATELIERS CHANT JAZZ
Dimanche 29 septembre et dimanche 24 novembre
9h à 12h30 - 14h à 18h

Durant cet atelier nous aborderons quelques points fondamentaux de technique vocale. Nous travaillerons sur un morceau personnel et aborderons des points comme la posture, comment anticiper et gérer son air, comment connecter sa voix à son interprétation, ou encore gérer son trac et ses émotions.

Puis des ateliers d'improvisation jazz vous seront proposés avec un travail sur le ressenti rythmique jazz, l'improvisation jazz (le scat), la recherche de créativité en soi ainsi que la communication et la cohésion avec les musiciens qui partagent la scène avec vous. Nous monterons un répertoire de chant solo ainsi que des polyphonies dans le but de se représenter en public.

L'idée de cet atelier est de se familiariser avec la musique jazz (improvisation, langage, structure) pour pouvoir mieux la comprendre et mieux communiquer avec des musiciens lors de répétitions ou de jam session. Ce stage s'adresse à tous les niveaux.

Lieu: espace associatif de Briègnier-Cordon
 Tarifs: 50 € adhérents / 35 € non-adhérents
 Rens / Inscr: Nicole Deisol 06 89 32 14 99 nini.deisol@gmail.com
 date limite d'inscription: 21 septembre



STAGE SLAM
samedi 12 octobre
14h30 à 18h30
avec le slameur
Mix-ô-ma-prose

S'amuser avec les mots
 Repousser les limites du vocabulaire
 Laisser libre cours au verbe
 Et permettre à chacun d'exprimer pleinement sa création.
 L'écriture, désacralisée, se révèle à la portée de tous
 Et chaque parole trouve sa place.
 Les participants au stage pourront faire partager leurs créations au public lors de la scène ouverte qui a lieu le soir même à Groslée (voir ci-après).
 Événement organisé en partenariat avec la bibliothèque de Uhus

Lieu: bibliothèque de Uhus
 Tarifs: 30 € adhérents / 35 € non-adhérents
 Rens / Inscr: Mathilde Gras - 06 30 04 94 51

SCÈNE OUVERTE
samedi 12 octobre - 20h

Vous êtes musicien, conteur, slameur, magicien, comédien, clown, ... amateur ou professionnel, confirmé ou débutant... venez partager avec d'autres, le temps d'une soirée, une scène et un public chaleureux!

GRATUIT
 Lieu: foyer rural de Groslée
 Rens. inscriptions: Yves Perronet - 06 65 58 41 48 - yves.perronet@gmail.com
 Restauration sur place à partir de 19h30

SORTIE CHAMPIGNONS
dimanche 13 octobre - 9h

Cueillette et identification de champignons dans la forêt de Seillonnaz. RDV: à Briègnier-Cordon, la Bruyère devant le Vival à 8h30 et sur la place du monument aux morts de Uhus à 9h.
 Repas de midi en forêt tiré des sacs.
 Dégustation accompagnée d'un bon vin en fin d'après-midi au caveau Bonnard.

Tarifs sortie: 5 € pour les non adhérents / gratuit pour les adhérents
 Tarif repas du soir: 5€ pour tous
 Rens / Inscr: marguerite.jacostacoch@gmail.com 06 24 66 77 63



AVANT L'INSTANT D'APRÈS
danse afro hip-hop contemporaine
mardi 15 octobre - 18h30
par la compagnie
Wati Sera

Une démonstration dansée du temps qui peut nous rendre si fous ou tellement harmonieux du rythme qui peut nous disperser ou nous fusionner, de la pluie et du beau temps qui colorient notre quotidien, de l'horloge qui tourne sans cesse, du tic-tac qui fait du bruit la nuit ou calme les esprits... et du coutou qui ne ferme jamais son...

Lieu: salle des fêtes de Briègnier-Cordon
 Tarifs: 6€ adhérents / 8€ non adhérents
 Durée: 30 minutes
 Rens / Inscr: Anne-Caroline Joussein 06 38 93 63 83 - commentiancbhsa@gmail.com

FÊTE DES NOUVEAUX ARRIVANTS
samedi 16 novembre

BSA organise son traditionnel accueil des nouveaux arrivants. Vous êtes arrivés dans le Buguey récemment et vous n'avez pas été convié par lettre, n'hésitez pas à vous manifester

Renseignements: Mathilde Gras - 06 30 04 94 51

LÂCHE PAS LA FERME!
théâtre forum
dimanche 1 décembre - 16h

Spectacle participatif créé et incarné par 6 femmes impliquées. Elles témoignent et interrogent le public sur la place des femmes dans le monde agricole et de manière plus globale sur le sexisme en milieu rural. Le théâtre-forum ouvre au débat mais aussi à l'act en invitant le public à tester sur scène d'autres manières de dire et d'agir. Ce spectacle se déroule dans le cadre de « Fais pas genre », festival contre les stéréotypes sexistes, du 25 novembre au 10 décembre dans le Buguey.

Lieu: foyer rural de Groslée
 Tarifs: prix libre
 Rens / Inscr: Nicole Deisol 06 89 32 14 99 nini.deisol@gmail.com
 Page Facebook: Journées internationale des femmes dans le Buguey

ÉCOUTE MUSICALE COMMENTÉE
samedi 14 décembre - 20h

La musique 'classique' est-elle difficile, ennuyeuse, lointaine? Elle est surtout mal connue et mal comprise. Compositeur et professeur au Conservatoire Supérieur de Lyon, Philippe Coutoune nous convie à découvrir de grands et petits chefs-d'œuvre de notre patrimoine musical, du moyen-âge à nos jours. Avec simplicité, hors de toute approche technique et pouvant être appréciées par tous, ces rencontres ouvrent sur de surprenantes découvertes et d'inouïes découvertes.

Lieu: bibliothèque de Briègnier-Cordon
 Tarifs: 6 € adhérents / 8 € non-adhérents
 Rens / Inscr: Nicole Deisol 06 89 32 14 99 nini.deisol@gmail.com
 date limite d'inscription: 1 décembre

AMICALE CYCLISTE DES 3 DEPARTEMENTS BREGNIER-CORDON (AC3D)

Club cycliste depuis 2012, d'abord basé à Saint Genix sur Guiers puis Aoste/Saint-Genix. En 2018 Aoste/St-genix et depuis septembre 2019 uniquement sur Brégnyer-Cordon.

Inscrit à la FFC (Ain) et à l'UFOLEP (Ain), le club se veut formateur, il organise des sorties familiales et également des compétitions.

Ecole de vélo, 30 enfants s'entraînent le samedi sur Brégnyer-Cordon ou à Les Losnes à Aoste sur leur terrain VTT prêté par la mairie (pour les 4 à 13 ans).



Notre club compte aussi des cadets, juniors et adultes, masculins et féminins. Basé sur la rando pour certains, cyclo et course pour d'autres.

En 2017 le club a terminé en troisième position et s'est placé en deuxième position en 2018 du challenge Isère/Savoie UFOLEP.

Il se compose de 4 formateurs/éducateurs diplômés UFOLEP et FFC.

Nous organisons :

- **Le 10 novembre 2019** : une rando VTT et pédestre à Brégnyer-Cordon,
- **Janvier 2020** : un cyclo-cross sur Aoste,
- **1^{er} dimanche de juin 2020** : course de vélo à Cordon + un contre-la-montre à Izieu.

Notre association vous intéresse ?

Merci de prendre contact avec **Jérôme GERMAIN** au **07.60.58.10.65**

Ou d'écrire à : amicalecyclistesdes3D@outlook.fr

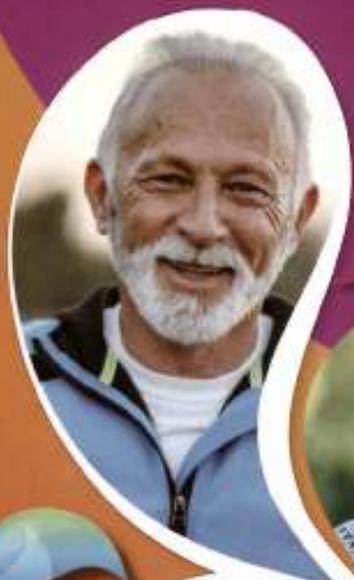
Nous rejoindre sur Facebook : **amicalecyclistedes 3D**



Aalée

Le plein d'activités pour les seniors

PLUS DE 150 ACTIVITÉS VOUS SONT DESTINÉES : ateliers numériques, sur la mémoire, sorties culturelles, activités sportives, de bien-être, conseils en diététique, sensibilisation au code de la route...



Retrouvez toutes les activités près de chez vous sur www.activites-seniors.ain.fr
Tél. 04 37 62 18 03



Aalée

ACTIVITÉ soutenue par la Conférence des Financiers





Déambulation photographique Exposition

↳ Du 10 au 31 octobre
Médiathèque de
Brégnier-Cordon

Ponts de pierre, routes, charrettes à cheval, tramways ou bacs à traile, les moyens de circulation sont en plein essor dès le début du 19e siècle.

En partenariat avec les Archives départementales de l'Ain

Entrée libre
RENSEIGNEMENTS : 04.79.81.13.30
mediatheque-bregnier-cordon@orange.fr

INTERLIGNES
octobre à
décembre 2019
www.lecture.ain.fr

3 MOIS
DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE L'AIN
animations gratuites

Commune de

Brégnier-Cordon

AIN⁰¹
le Département



Grégory Lemarchal était un artiste accompli, un chanteur reconnu, heureux de pouvoir communiquer ce qu'il avait en lui à travers ses chansons. Mais c'était aussi un jeune homme atteint d'un mal incurable, contre lequel il luttait sans jamais baisser les bras. L'Association Grégory Lemarchal a été créée en juin 2007 après son décès, à 24 ans, des suites de la mucoviscidose, pour poursuivre son combat. Sa famille a voulu une association à taille humaine, de proximité, basée sur sa connaissance intime et douloureuse de la maladie pour pouvoir répondre rapidement et efficacement aux besoins des familles, des hôpitaux et des chercheurs.

Pierre Lemarchal n'oublie jamais son fils surtout quand il monte sur scène pour réunir des fonds contre la mucoviscidose.

210 x 297 mm

Pierre Lemarchal
et ses musiciens

Un concert de chansons françaises

NOS PLUS BELLES ANNEES

Billetterie :
AUX MILLE SAVEURS DE REMI à Bregnier-Cordon
LES MITRONS BADIN à Bregnier-Cordon
VIVAL à Bregnier-Cordon
Restaurant Le COL-VERT à Murs et Gélignieux
Boulangerie TRILLAT-RABILLOUD route de Belley à Aoste

Renseignements :
06.14.48.34.09 ou 04.79.87.22.87

Tarif :
15 €

En partenariat
sacem

www.pierrelemarchalconcert.com

G
E
R
N
A
T
T
R
U
E
I
E
T
E

JOURNEES DECOUVERTE D'AUTOMNE 2019

**Samedi 5 Octobre de 12h à 21h
et
Dimanche 6 Octobre de 10h à 18h**

**SALLE DES FETES - RUE DE LA MAIRIE
01300 BREGNIER CORDON**



Opportunités
d'emploi

Samedi 18h : Défilé de mode

*Shoppons
pour la
bonne cause*

Dimanche 11h : Lâcher de ballons

LOLA
Une vie... Un combat !

**Buvette et restauration rapide,
tombola et lâcher de ballons
Bénéfices reversés au profit de l'association**

Lola Une vie... Un combat - N° W382004997 - 04 74 97 86 12

Ne pas jeter sur la voie publique - Flyer imprimé par nos soins